

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Courtemanche.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

Services généraux—

139. Administration centrale, \$319,700.

M. Patterson: Monsieur le président, on m'a remis tantôt un numéro du *Daily News* de Chatham où l'on signale que plusieurs ménagères ont perdu connaissance dans une poissonnerie de Tokio où l'on a découvert dans le corps d'un requin le corps à demi décomposé d'un homme. J'espère qu'il n'y a aucun requin de ce genre à proximité des côtes du Canada.

Nous sommes à étudier les crédits du ministère des Pêcheries dont l'activité est d'une importance vitale pour les habitants de la Colombie-Britannique, y compris un grand nombre de mes commettants. Au début de mes observations je veux remercier le ministre de l'amabilité avec laquelle, peu après son entrée en fonctions, il a convoqué à une réunion officielle tenue à Vancouver les députés de la ville et de la région avoisinante. Cette réunion nous a fourni l'occasion de mieux connaître le ministre lui-même et de discuter nos problèmes avec lui dans une atmosphère de simplicité et de cordialité.

Nous nous réjouissons de l'attention bienveillante que le ministre et ses fonctionnaires accordent à tous les problèmes qui lui sont signalés et nous espérons qu'il gardera cette attitude à l'avenir. Je veux l'assurer que nous allons collaborer avec lui dans toute la mesure possible à la solution des problèmes qui nous intéressent tous.

L'honorable député de New-Westminster qui participera au débat analysera plus à fond que moi certains des problèmes à résoudre. Nous regrettons vivement que l'honorable député de Burnaby-Richmond ne soit pas ici pour prendre part au débat. Ces questions l'intéressent au plus haut point, mais il est hospitalisé depuis quelque temps déjà.

Il y a quelque temps, à l'appel de l'ordre du jour, on a posé des questions au sujet de l'importation au Canada de saumon du Japon et aussi de l'étiquetage de ce produit particulier afin de le distinguer du produit purement canadien. Cela a mis en relief un problème qui revêt de plus en plus d'importance, celui de l'activité de la flotte de pêche japonaise en haute mer, problème au sujet duquel on se pose bien des questions.

Certains pêcheurs ont soulevé une question que je demanderai au ministre et à ses fonctionnaires d'étudier. Il s'agit de la propriété de cette flotte de pêche et de la question de savoir si des Canadiens, ou des sociétés canadiennes, peuvent avoir des capitaux placés

dans ces navires ou dans l'exploitation de la flotte. Je pense que cela mérite un certain examen, car si tel est le cas, ou plutôt si tel n'est pas le cas, cela pourrait peut-être dissiper certaines des craintes et des doutes que conçoivent nos pêcheurs sur la côte de la Colombie-Britannique.

J'aimerais soulever une fois de plus la question des règlements de clôture dans le fleuve Fraser entre le pont Pattullo et Mission-City. Cette question a été amplement débattue les années précédentes, surtout lorsqu'on nous a signalé que le ministre envisageait d'imposer ces restrictions en amont du pont Pattullo.

Nous avons alors soulevé de vives objections, appuyées sur les déclarations des pêcheurs en cause. Nous avons essayé de faire comprendre au ministre d'alors que les mesures envisagées n'auraient pas l'effet recherché. Si mes souvenirs sont exacts, sans entrer dans les détails, on a justifié la clôture en disant que c'était une mesure de conservation. Je puis dire qu'à cette époque les pêcheurs étaient d'avis que cela n'aidait pas considérablement à atteindre cet objectif.

On a également évoqué la question de la qualité. L'honorable représentant de New-Westminster et moi-même avons alors essayé de faire comprendre qu'à l'égard de ce secteur des règlements de clôture la question de la qualité n'entraînait pas effectivement en ligne de compte.

Pendant les vacances de Noël, j'ai demandé à une délégation de pêcheurs si elle était toujours convaincue que les règlements imposés n'étaient ni nécessaires ni efficaces. Ces pêcheurs m'ont certifié qu'ils étaient plus convaincus que jamais que cette mesure n'avait pas atteint l'objectif visé à l'époque.

Le ministre en a été informé. J'ai en main une copie du texte intégral du télégramme envoyé au ministre des Pêcheries à l'égard de la réunion publique tenue à Langley le samedi 17 septembre, télégramme qui avait été rédigé par des pêcheurs et autres personnes intéressés. Ce télégramme attire l'attention du ministre sur la question de la clôture en formulant certains vœux.

Je regrette de n'avoir pu assister à cette réunion, m'étant engagé précédemment à assister à l'ouverture d'une des foires de ma région. Je l'ai fait savoir aux dirigeants du syndicat des pêcheurs, en leur demandant de l'annoncer à la réunion, ce qui n'a pas été fait, semble-t-il. Toutefois, les honorables députés de New-Westminster et de Burnaby-Richmond y ont assisté et ont appuyé les recommandations.